

Vendredi 17 avril 2020

RN20 : la limitation à 70km/h s'applique désormais aux poids lourds

Depuis le 7 avril, les poids lourds transportant des marchandises doivent rouler à 70km/h sur la N20 d'Angerville jusqu'à Linas, ainsi que dans la « cuvette de Longjumeau ». Cette mesure de réduction de la vitesse vise à les dissuader d'emprunter cet axe routier très fréquenté et à améliorer la sécurité routière.

Le Département de l'Essonne a installé les 120 panneaux de limitation de la vitesse à 70 km/h pour les poids lourds le long de la N20, dans les deux sens de circulation. Ces panneaux sont notamment implantés en début de parcours et après chaque échangeur.

L'opération de dévoilement de ces panneaux a été réalisée le 7 avril, en un temps limité, afin que les usagers disposent d'une information homogène sur l'ensemble de l'itinéraire. A compter de cette date, la limitation de vitesse entre donc en vigueur.

Elle s'applique aux poids lourds (camions de + de 3,5 tonnes) qui transportent des marchandises. Les autocars et autres camions de service de plus de 3,5 tonnes ne sont donc pas concernés.

Lors de cette intervention, cinq panneaux provisoires de plus grands formats ont également été posés pour informer les usagers de cette nouvelle restriction.

« Les conducteurs de poids lourds quittent l'autoroute et empruntent la N20 pour réduire leur coût sans allonger la durée de leur itinéraire. Résultat, cet axe routier connaît un trafic très important qui pose des problèmes de sécurité. Les stationnements gênants de poids lourds le long de la N20 sont en effet devenus très fréquents. De plus, ces véhicules contribuent à la dégradation de la chaussée. De nombreux élus locaux nous avaient signalé ces difficultés. Nous les avons entendus et nous avons décidé de mettre en place la limitation de vitesse à 70 km/h. Avec cette mesure, qui va rallonger leur temps de parcours, nous souhaitons en effet les inciter à rester sur l'A10. Cette décision s'inscrit également dans la politique menée par le Département pour assurer la sécurité des usagers et entretenir son réseau routier. »

François Durovray, Président du Département de l'Essonne



Contact presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr

06 08 10 50 84

